

**BILLS—Suite.**

M. Bennett—M. Wade a fait savoir que dans toute distribution d'argent les Provinces maritimes devraient avoir leur part—3268; le gouvernement s'incline devant le moindre désir du Grand Tronc—3270.

M. Roche (Wm)—Proteste contre l'insulte de M. Bennett qui a dit qu'il était un inconnu en dehors de son baïllage, sa réputation est honorable, aussi bonne et aussi répandue que celle de n'importe quel autre député—3275; si la Nouvelle-Ecosse approuve le projet c'est parce qu'il sera à l'avantage du Canada tout entier—3276.

M. Wade—N'a jamais dit que sa province attendait de l'argent, mais a déclaré que dans toute entreprise nationale elle voulait participer et que s'il s'agissait d'un transcontinental les provinces maritimes voulaient le terminus—3270; l'année dernière c'est le Nouveau-Brunswick que les conservateurs dénigraient, cette année, c'est la Nouvelle-Ecosse—3272; ces provinces ont foi dans l'entreprise, leurs intérêts doivent être protégés—3273.

Amendement rejeté—3276.

M. Northrup—Propose en amendement que les actions libérées du G.T.P. acquises par le Grand Tronc soient engagées et transférées à la Confédération canadienne en garantie de l'exécution des contrats respectifs du G.T.P. et du G.T.R.—3276.

Hon. Fitzpatrick—Le G.T.R. a besoin de toucher les fonds de ces obligations pour couvrir ceux qu'elle fournira au G.T.P. pour les travaux de terminus et autres—3280.

Amendement rejeté—3285.

Avis de motion.

M. Bennett—Annonce, à propos de la location par la commission de certains tronçons de voie au cours de la construction, qu'il proposera que chaque bail soit approuvé par l'exécutif et que copie en soit déposé au secrétariat d'Etat—3285.

Hon. Fielding—En substance l'amendement est légitime, il sera étudié—3286.

M. Sproule—Propose en amendement que si en aucun temps le gouvernement a raison de croire que la répartition des recettes entre les deux compagnies n'est pas régulière, la situation pourra être éclaircie par arbitres ou par la commission des chemins de fer—3286; pourquoi fait-on perdre du temps à 214 députés du peuple, s'il est impossible de changer une seule ligne du contrat—3287.

Hon. Fielding—La loi des chemins de fer couvre la difficulté—3290; au cas où il y aurait contestation si le trafic passait en partie par voie fluviale, il vaudrait mieux amender la loi générale des chemins de fer pour pourvoir au règlement équitable de la répartition—3291.

Amendement Sproule rejeté—3296.

M. Kemp—Propose que le G.T.P. au lieu de payer un loyer fixe de 3 p.c. sur la partie est paie un loyer qui ne sera pas moindre que l'intérêt payé par le gouvernement sur l'argent emprunté pour la construction—3296; le gouvernement a dû faire de nouvelles concessions parce que le

**BILLS—Suite.**

M. Kemp—Suite.

prix de l'argent a monté et que le G.T.P. n'a pas pu financer, le prix peut monter encore, il est important de ne pas laisser l'intérêt fixe pendant 50 ans—3297; une différence de un quart pour cent dans l'intérêt de l'argent, causerait pour les 40 ans une différence de \$7,500,000—3298; la Compagnie du Grand Tronc a grand désir de faire l'affaire et en passera par là—3298.

Hon. Fielding—Il y a tout autant de chance que le prix de l'argent baisse encore et alors le bénéfice de \$7,500,000 sera pour nous—3299.

Amendement rejeté—3300.

M. Earle—Propose en amendement qu'aucun entrepreneur ne puisse employer de travailleurs chinois—3300.

Hon. Fielding—L'amendement va trop loin ou pas assez; il est inutile de spécifier les Chinois quand une loi spéciale leur prohibe virtuellement l'entrée au Canada, tant qu'à stipuler quelque chose ce serait qu'aucun travailleur étranger ne soit employé aux travaux—3302.

M. Macpherson—M. Earle est bienvenu à présenter une motion de ce genre; quand il a construit le chemin de fer de Nainaimo à Esquimalt avec des subsides du gouvernement il a employé des Chinois, par troupes—3305; maintenant qu'il n'y a plus de danger que les Chinois viennent à cause de la taxe de \$500 imposée par les libéraux, il fait le rigide—3306; voudrait une loi pour empêcher l'emploi de n'importe quelle espèce d'étranger—3307.

M. Puttee—Maintenant que les Chinois ne peuvent plus venir, il n'y a pas de danger d'employer ceux qui sont au pays—3310; c'est faire croire qu'il y a toujours une question chinoise, tandis qu'elle est réglée—3310.

M. Smith (Ralph)—Il est connu dans toute la Colombie-Anglaise que quand M. Earle importait des Chinois, c'était pour des travaux subventionnés du gouvernement—3311; il faut une loi générale—3312.

Amendement rejeté—3317.

Avis de motion par M. Clare, que sur la 3e lecture il proposera un amendement relatif à la main-d'œuvre étrangère—3309.

M. Porter—Propose en amendement que la Compagnie du Grand Tronc se rende responsable de l'exécution par le Grand Tronc Pacifique de tous ses engagements tant que cette compagnie sera sous son contrôle—3317.

Amendement rejeté—3318.

M. Pringle—Propose en amendement que la Compagnie du G.T.R. ne puisse se servir à son avantage que des obligations du G.T.P. qu'elle aura acquises au comptant et au pair, tant que toutes les conditions ne seront pas remplies—3319; c'était l'opinion du gouvernement l'année dernière, il n'a pas de raison pour en avoir changé—3223.

Amendement laissé en suspens—3331.